

Résultats du 1er semestre 2010

Les bons résultats enregistrés en début d'année se confirment : **Bravo à l'ensemble des usagers qui ont poursuivi leurs efforts de tri sélectif ou qui ont changé leurs habitudes!**

Les quantités d'ordures ménagères collectées en poubelles et en sacs prépayés ont diminué de 53% de

janvier à mai 2010 par rapport à 2009.

Durant la même période, le tonnage de déchets recyclables collectés en Points Tri et en déchèteries a progressé de 50%. Parallèlement, le nombre de composteurs individuels vendus par la CCVK a augmenté de 82%.



Stop au brûlage de déchets!

Chaque fois que l'on brûle des déchets dans sa cheminée, sa chaudière ou son jardin, même en petites quantités, on produit d'importantes quantités de substances toxiques et cancérigènes comme la dioxine ou les furannes.

Ces produits s'accumulent surtout dans la maison et le voisinage.

Brûler ses déchets est dangereux et nocif pour sa santé et celle des autres. C'est une pratique à bannir définitivement !

Donner au lieu de jeter : ça marche!



Les petites annonces "Donner au lieu de jeter" ont déjà enregistré plus de 100 dons d'objets par des habitants de la vallée.

Matériel électronique inutilisé, vêtements d'enfants trop petits, mobilier ne servant plus..., la bourse aux dons propose une alternative à la déchèterie et une manière conviviale de donner une deuxième vie aux objets.

A découvrir sur :

www.service-dechets-ccvk.fr

Le compostage : Pourquoi, comment?

Les 23 et 30 avril 2010, quatre conférences sur le compostage et le jardinage biologique ont été organisées à Ammerschwihr, Kaysersberg, Lapoutroie et Orbey. Ces conférences étaient animées par l'association Les Ateliers de la Terre. Elles ont été très appréciées par les 120 participants.

Un résumé de ces conférences est

disponible sur le site internet du Service Déchets.

De nouvelles conférences pourront être organisées à l'automne en fonction des demandes exprimées.

Pré-inscriptions sur

www.service-dechets-ccvk.fr

ou par téléphone : 03 89 78 21 55

Que faire de mes médicaments non utilisés?



Tout reste de médicament, ne serait-ce qu'un comprimé, doit être rapporté avec sa boîte à votre pharmacien qui a l'obligation de les reprendre.

Les médicaments sont ensuite récupérés et traités dans le respect des normes en vigueur par l'association Cyclamed.

Les emballages vides de médicament doivent être déposés dans un Point Tri ou dans la poubelle en fonction de leur nature.



Déchèteries : Planning d'affluence

Pour rendre l'accès aux déchèteries plus fluide, le Service Déchets vous communique le planning d'affluence dans les déchèteries de la vallée. Ce planning correspond à la fréquentation constatée de janvier à mai 2010. Ces informations sont donc susceptibles d'évoluer.

	Affluence faible			Affluence modérée				Affluence forte		
	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h
Mardi						K+O	K+O	K+O	K+O	
Mercredi	O	O	O			K+O	K+O	K+O	K+O	
Jeudi	S	S	S							
Vendredi	S	S	S			K+O	K+O	K+O	K+O	
Samedi	K+O+S	K+O+S	K+O+S	K+O	K+O	K+O	K+O	K+O	K+O	

K = Déchèterie de Kaysersberg **O** = Déchèterie d'Orbey **S** = Déchèterie de Sigolsheim

Points Tri : Rappel des consignes de tri

Déchets acceptés dans les conteneurs "papier/carton/plastique/métal"



Journaux et magazines



Emballages carton



Briques alimentaires



Flacons plastiques



Boîtes métalliques

Déchets interdits dans les conteneurs "papier/carton/plastiques/métal"

→ A déposer dans sa poubelle



Sacs poubelles



Films et sachets plastiques



Barquettes



Pots de yaourt



Blisters



Pots de crème, fromage blanc,...

Déchets acceptés dans les conteneurs "verre"



Déchets interdits dans les conteneurs "verre"

→ A déposer dans sa poubelle



Ensemble, réalisons les gestes qui diminueront nos déchets et économiseront nos ressources